

RESULTATS DU 13^e CONCOURS DES PAPAS BRICOLEURS ET MAMANS ASTUCIEUSES

Parrainé par Jérôme Bonaldi



Dossier de presse

CONTACTS PRESSE :

✓ **Lucie Blain** Tél. : 04 72 84 00 14 / lucie.blain@agenceinmediasres.fr
✓ **Emilie Rolin** Tél. : 04 72 76 12 44 / erolin@handicap-international.org

En partenariat avec :



Sommaire

Communiqué de presse	3
Jérôme Bonaldi, parrain de l'opération	4
Les réalisations primées en 2010	5
Le concours des Papas bricoleurs est avant tout un engagement de solidarité et de proximité !	7
Organisateurs et partenaires	8

13^e édition du concours des Papàs Bricoleurs et Mamans Astucieuses

Lyon le 21 juin 2010. Vendredi 11 juin, Handicap International, Leroy Merlin et leurs partenaires ont organisé la remise des prix de la 13^e édition du Concours des Papàs Bricoleurs et Mamans Astucieuses à la Cité des sciences et de l'industrie, en présence de Jérôme Bonaldi, parrain de l'opération et des familles lauréates. L'objectif de ce concours est de permettre aux familles d'échanger les idées et astuces qui améliorent le quotidien de leurs proches handicapés. Depuis la création du concours, ce sont près de 300 inventions (mobilier, modes de déplacements, jeux...) qui ont été mises à la disposition de tous.

Le handicap au sein d'une famille implique nécessairement un aménagement de son habitat et l'acquisition de moyens techniques pour faciliter la vie de tous les jours. Ouvert à tous, le concours des Papàs Bricoleurs et Mamans Astucieuses offre la possibilité aux parents de réaliser eux-mêmes et à domicile, ces inventions à faible coût. Chaque année, vingt réalisations sont récompensées et publiées dans **un guide diffusé gratuitement** à plus de 80 000 exemplaires dans tous les magasins Leroy Merlin et envoyé sur simple demande à Handicap International.

Parmi **les 20 idées primées en 2010** : une montre à double écran permettant d'anticiper les activités à venir (1^{er} prix) ; une caisse pour matériel de pêche adaptée à un fauteuil roulant (2^e prix) ; un lit à barreau avec table à langer incorporée et des barres parallèles pour apprendre à marcher (3^e prix) ; une luge avec un grand dossier pour profiter des joies de la glisse (prix coup de cœur des familles)... Les lauréats reçoivent des bons d'achat Leroy Merlin et des abonnements gratuits à *Déclic*, le magazine de la famille et du handicap publié par Handicap International.

Ces réalisations simples permettent de favoriser l'autonomie des personnes handicapées. Malgré la loi du 11 février 2005 qui introduit le droit à compensation des conséquences du handicap, les participants aux concours sont de plus en plus nombreux à innover et à pratiquer le « système D ». Pour Handicap International, le concours des Papàs Bricoleurs et Mamans Astucieuses permet également de réaffirmer les valeurs de solidarité et de partage, et de sensibiliser les médias et le grand public aux difficultés rencontrées au quotidien par les personnes en situation de handicap.

- Guide disponible sur simple demande à Handicap International et dans tous les magasins Leroy Merlin

- Pour tous renseignements, Handicap International :
E-mail : papasbricoleurs@handicap-international.org
Tél. : 04 72 84 26 86

- Contacts presse :

✓ Lucie Blain Tél. : 04 72 84 00 14 / lucie.blain@agenceinmediasres.fr
✓ Emilie Rolin Tél. : 04 72 76 12 44 / erolin@handicap-international.org

DÉCLIC

Jérôme Bonaldi, parrain de l'opération



« Faire don de ses idées au service des enfants ! »

« On peut donner le sourire et la joie de vivre avec une simple clé de douze, quelques clous et des bouts de ficelle. Bricoler, c'est de la générosité et de la convivialité partagée !

Voici 13 ans que, grâce à ce concours, les Papas Bricoleurs et Mamans Astucieuses de tous les horizons et toutes les compétences s'échangent leurs meilleurs « tours de main »...

Petites et grandes idées donnent à chacun, et d'abord aux enfants, le goût de vivre, l'appétit de dépasser ses limites... »

© Françoise Cadot

Jérôme Bonaldi parraine le concours des Papas Bricoleurs et Mamans Astucieuses et anime la remise des prix depuis sa création. Un grand merci pour sa disponibilité et son fidèle engagement auprès de Handicap International.

Les réalisations primées en 2010



« Double montre à aiguilles et à pictogrammes » (1er prix)

Inventeur : Bernard Thévenet (Genas- 69)

Pour Nicolas, 10 ans, autiste semi-verbal

Parce que Nicolas a du mal à comprendre le langage oral et maîtrise difficilement la notion de temps, son grand-père a imaginé cette double montre. Elle permet à son petit fils de se repérer dans le temps et d'anticiper sur les activités à venir.

Le premier cadran indique l'heure exacte : il est 11 h 30. Nicolas a faim et commence à s'impatienter car le repas n'est pas prêt. Sur le second cadran, un pictogramme « manger » est positionné sur 12 h 00 et indique à l'enfant qu'il va devoir attendre encore un peu.

Nicolas se sert de cette double montre pour savoir à quelle heure il va manger, jouer, aller au lit, etc. et à chaque fois qu'il a besoin d'anticiper une situation pour se rassurer.

« Handipêche » (2^e prix)

Inventeur : Marcel Bourse (Bauvin-59)

Pour personnes handicapées moteur se déplaçant en fauteuil roulant

Pour aller pêcher seul et sans aide pour porter son matériel, Marcel a transformé son fauteuil roulant. Il a imaginé un ingénieux système de caisse en bois amovible lui permettant d'avoir tout ce dont il a besoin (cannes, appâts, fils de pêche, hameçons, etc.) à portée de main.



Pour ranger ses cannes, Marcel a ajouté des tuyaux en PVC qu'il a coupés et installés derrière le dossier de la boîte en bois. À l'intérieur de celle-ci, il a placé des rangements fixés solidement à l'aide de velcro.

D'une simple pression sur un bouton, la caisse pivote sur le côté. Avec son invention, Marcel est autonome pour se rendre à la pêche et profiter de son activité favorite en compagnie de ses amis.

« Lit à barreau avec table à langer incorporée »

Et

« Barres parallèles pour apprendre à marcher »

(3^e prix)

Inventeur : Sandrine Mullie (Houilles- 78)

Pour Lucas, 3 ans, atteint d'une maladie génétique

Exceptionnellement cette année, un parent est récompensé pour deux de ses inventions. C'est le cas de cette maman qui a conçu un lit très pratique et des barres parallèles pour apprendre à marcher.



Lit à barreau avec table à langer incorporée

À partir d'un lit superposé ordinaire, la maman de Lucas a conçu un meuble deux en un : un lit-table à langer. Le petit garçon n'avait pas besoin de toute la longueur d'un lit d'1,90 m pour allonger ses jambes. Pour gagner de la place (Lucas dort dans la même chambre que son frère), sa maman a ajouté une barrière amovible placée à 1,50 m de la tête de lit. Lucas peut s'y appuyer quand il est assis dans son lit. Au dessus, elle a ajouté la table à langer.

Barres parallèles pour apprendre à marcher

Lucas se déplace à quatre pattes, il adore se tenir debout, en appui, mais ne sait pas marcher. Pour l'aider un peu, et sur les conseils de la kiné de Lucas, sa maman a fabriqué ces barres parallèles. Sans clous, ni vis, elles sont fixées aux deux sièges situés de chaque côté à l'aide de simples écrous.



« Luge pour grand enfant avec dossier »

(Prix coup de cœur des familles)

Inventeur : Didier Davoine (Bagneux- 92)

Pour Julien, 7 ans et demi, Infirmes moteur cérébral (IMC)

Pour profiter des joies de la glisse bien installé et en toute sécurité, le papa de Julien a imaginé cette luge tout confort. Il a découpé un modèle pour bébé à la disqueuse afin d'en récupérer l'assise, le dossier (de couleur orange) et le harnais. Il a ensuite emboîté cette partie découpée sur la double luge verte.

Les deux parties sont assemblées à l'aide de clips identiques à ceux que l'on peut trouver sur des cartables d'école ou comme ici : un ancien siège coque.

Grâce aux poignées de la double luge, Julien peut freiner et s'arrêter seul. Avec le cordon situé à l'avant, il peut se reposer et se laisser promener par ses parents. Facilement démontable, la double luge peut aussi être utilisée seule par les deux frères de Julien et entre sans difficulté dans le coffre de la voiture. 1, 2, 3, glissez !

Le concours des Papas bricoleurs est avant tout un engagement de solidarité et de proximité !



Jean-Marc BOIVIN,
Directeur Général
Handicap International

Pourquoi un tel concours ?

Présente en France, comme au niveau international, Handicap International agit et milite pour une société plus juste et plus inclusive dans laquelle chaque personne handicapée vit pleinement selon ses aspirations. L'association favorise ainsi l'émergence ou le renforcement d'initiatives répondant aux attentes et aux projets de vie des personnes handicapées.

Dans cet esprit, avec la création du concours en 1998, l'association réaffirme chaque année son engagement auprès des familles, en cohérence avec la publication de son magazine « Décllic » le magazine de la famille et du handicap.

Les idées des Papas Bricoleurs et Mamans Astucieuses pour faciliter la vie quotidienne des enfants handicapés sont souvent de réelles innovations, parfois surprenantes par leur créativité et toujours pertinentes !

Notre objectif est aussi, au delà des récompenses accordées, d'en assurer une large diffusion, pour un vrai partage et pour rapprocher des parents, des professionnels aussi.

Quels en sont les enjeux?

Avec les partenaires du concours, nous poursuivons notre mobilisation pour valoriser des inventions de familles qui contribuent au mieux être, au « vivre ensemble », dans le respect des besoins et attentes de chacun. C'est aujourd'hui encore une nécessité face à la réalité de vie des familles concernées ! Malgré l'instauration du droit à compensation par la loi du 11 février 2005 qui laissait présager que les personnes handicapées recevraient une prise en charge individuelle et personnalisée de tous les surcoûts liés au handicap (aide humaine, aide technique, aménagement du logement et du véhicule, etc.), il faut hélas prendre acte des carences du dispositif mis en place et du manque criant de moyens financiers !

Les parents, les proches et les accompagnants sont toujours plus nombreux à participer au concours pour présenter leurs réalisations et tout aussi nombreux à demander ensuite les fiches techniques des innovations de l'année.

Parce qu'ils aspirent légitimement à plus d'autonomie, sans doute aussi à cause des prix pratiqués pour le matériel existant, toutes ces idées sont développées par des esprits créatifs, pratiques et adaptés avec bon sens pour le bien-être des enfants handicapés.

Quelle place le concours laisse-t-il aux familles ?

Le concours est fait pour les familles, par des parents, des proches ou des accompagnants qui s'approprient toujours plus le succès de cette initiative de solidarité.

La remise des prix du concours des Papas Bricoleurs et Mamans Astucieuses a cette année encore été animée par Jérôme Bonaldi et s'est déroulée vendredi 11 juin 2010 à Paris en présence des lauréats.

La remise des prix a été l'occasion de donner la parole aux familles et de partager les réalités de leur vie quotidienne, leurs difficultés mais surtout leur créativité et leur enthousiasme.

Vivre ensemble et partager : Voilà une idée qui reste innovante tant elle demeure nécessaire !

Organisateurs et partenaires



Vivre debout

Handicap International intervient dans près de 60 pays en faveur des personnes handicapées et des populations vulnérables. Handicap International publie également *Déclic, le magazine de la famille et du handicap* (vendu sur abonnement). Le magazine et le concours des Papas Bricoleurs et Mamans Astucieuses témoignent d'une même volonté : apporter des réponses concrètes et rompre l'isolement des familles.

Contact : 16 rue Etienne Rognon 69361 Lyon cedex 07 - Tél. : 04 78 69 79 79

www.handicap-international.fr



Déclic : le magazine familial des parents d'enfants différents

Tous les deux mois, la revue apporte des informations pratiques autour du handicap. Son rôle ? Rompre l'isolement et répondre aux questions que pose le handicap dans la vie quotidienne des familles.

Seul magazine qui s'adresse aux parents d'enfants extraordinaires, Déclic aborde les sujets au centre des préoccupations des parents : actus soins et santé, dossiers spéciaux sur les aides, les droits, la scolarisation ou les démarches ; mais aussi questions psychos, vie de famille, reportages chez les professionnels de santé, et vie pratique : travail, aménagement de la maison, ... Page après page, Déclic se place aux côtés des parents d'enfants différents pour leur fournir les informations qui facilitent leur quotidien.

Pour plus d'informations : www.magazine-declic.com



Leroy Merlin, spécialiste de la maison, participe à l'amélioration du cadre de vie des enfants handicapés.

Par son choix et sa politique de services, Leroy Merlin accompagne ses clients dans la réalisation de leurs rêves de maison. Lieu d'épanouissement personnel, la maison se transforme pour devenir plus accueillante, fonctionnelle, pratique et sûre. Cette nécessité d'une maison adaptée, qui évolue avec la vie, est particulièrement forte dans le cas des familles d'enfants handicapés. Depuis 12 ans, Leroy Merlin est toujours fier d'associer son expertise du cadre de vie à Handicap International. « Ce concours est exemplaire de la relation que nous souhaitons avoir avec l'ensemble de nos clients : être à leur écoute et rechercher les réponses adaptées à leurs besoins », confie Philippe Zimmerman, Directeur général.

Contact : Rue Chanzy, Lezennes 59712 Lille cedex 9 - Tél. : 03 28 80 84 79

www.leroymerlin.fr



L'Association Française contre les Myopathies encourage le partage d'expérience.

L'AFM est une association de malades et de parents de malades, née en 1958 de leur volonté de refuser la fatalité et de prendre leur destin en main. Avec le soutien de ses donateurs chaque année lors du Téléthon, elle agit autour de deux missions : guérir les maladies neuromusculaires et réduire les situations de handicap. L'AFM s'attache ainsi à lutter avec d'autres associations pour faire reconnaître le droit de chaque citoyen à disposer des moyens de compenser ses incapacités et permettre à chacun d'entre eux d'être acteur de son projet de vie. En matière d'aides techniques, une unité « Tests et évaluation des nouveaux produits » et un groupe « Trucs et Astuces » ont été mis en place au sein de l'AFM, pour encourager le partage d'expérience entre les familles. C'est dans cette même dynamique de capitalisation de l'expérience des familles, que l'AFM a rejoint le collectif des partenaires du concours Papas Bricoleurs et Mamans Astucieuses.

Contact : 1 rue de l'Internationale BP 59 91002 Evry cedex - Tél. : 01 69 47 28 28

www.afm-france.org



La Cité des sciences et de l'industrie œuvre depuis son ouverture pour le développement des loisirs culturels des personnes handicapées.

L'objectif visé par le service Accessibilité est de faire en sorte que tout le monde puisse effectuer une visite intéressante, en favorisant l'intégration des personnes handicapées mêlées au grand public, tout en bénéficiant éventuellement des adaptations nécessaires. Ces rencontres sont également un facteur de sensibilisation de l'ensemble des visiteurs, qui apprécient l'amélioration du confort général apportée par la prise en compte des personnes handicapées. Déjà primée par la commission des Communautés européennes en décembre 1989, la Cité des sciences et de l'industrie a été le premier établissement culturel à recevoir le label « Tourisme et Handicap ».

Contact : 30 av. Coeurin-Cariou 75930 Paris cedex 19 - Tél. : 01 40 05 70 00

www.cite-sciences.fr

L'Association des Papas Bricoleurs a été fondée en 1990 par des parents d'enfants handicapés de la région de Lille.

Son but : aider les papas à concevoir des adaptations ou des aides techniques en les réunissant, une fois par mois, pour échanger outils, matériaux et idées. La plupart des adaptations sont nées de l'observation, au fil des jours, des besoins de leurs enfants et pour faire face au manque de matériel adapté ou à son coût élevé. L'association met à disposition des parents qui en font la demande, plus de deux cents fiches techniques détaillées. Partenaire du concours des Papas Bricoleurs et Mamans Astucieuses, auquel elle a accepté de prêter son nom, l'association est membre du jury du concours.

Contact : Sandrine Camporelli-Facon - 531 rte d'Hardinghen 62132 Hermelinghen –

Tél. : 03 21 36 12 21

FENCICAT

Fédération Nationale des Centres d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques

Les Centres d'information et de conseil sur les aides techniques (CICAT) ont pour vocation d'apporter une information objective sur toutes les aides techniques (matériels et équipements) aux personnes en situation de handicap ou de dépendance, à leur famille ou aux professionnels les côtoyant. Ils procurent un conseil personnalisé et spécialisé dans un but d'autonomie et de confort, et concourent à l'accessibilité ainsi qu'à l'adaptabilité de l'environnement architectural. Les CICAT proposent la compétence d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée comportant notamment des ergothérapeutes, documentalistes, etc.

Contact : Fencicat CEP, Parc d'Eckbolsheim 2 rue Evariste Galois 67201 ECKBOLSHEIM

Tél. : 03 87 69 98 50

www.fencicat.fr